

**Délibération du Conseil d'Administration n° 27-21
Séance du mercredi 28 juillet 2021**

Rendue exécutoire le

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le mercredi 28 juillet 2021 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Christine CAVECCHI	Présidente, en présentiel
M. Patrick BAQUIN	Administrateur, en présentiel
M ^{me} Josette BEGUIN	Administratrice, en présentiel
M. Daniel BLANC	Administrateur, en visioconférence
M ^{me} Brigitte CHARLOTEAUX	Administratrice, en visioconférence
M ^{me} Odile DROUILLY	Administratrice, en présentiel
M ^{me} Sabrina ECARD	Administratrice, en présentiel
M. Xavier HAQUIN	Administrateur, en présentiel
M. François HANET	Administrateur, en visioconférence
M. Raoul JOURNO	Administrateur, en présentiel
M ^{me} Nadia METREF	Administratrice, en présentiel
M ^{me} Dominique NEVEU	Administratrice, en présentiel
M. Christophe NOELETTE	Administrateur, en visioconférence
M ^{me} Tatiana PRIEZ	Administratrice, en visioconférence
M. Alexandre PUEYO	Administrateur, en visioconférence
M ^{me} Agnès RAFAITIN	Administratrice, en présentiel
M. Pascal TISSERAND	Administrateur, en visioconférence
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur, en présentiel
M ^{me} Sandra YAKOWENKO	Administratrice, en visioconférence
M. Ramzi ZINAOU	Administrateur, en présentiel

20 présents

ABSENTS/EXCUSES ayant donné pouvoir :

M. Christian DIDELET	Administrateur, ayant donné pouvoir à M. Raoul JOURNO
M. Georges MOTHRON	Administrateur, ayant donné pouvoir à M. Xavier HAQUIN

2 absents ayant donné pouvoir

ABSENT :

M. François VERGUS	Administrateur
--------------------	----------------

1 absent

ASSISTAIENT EGALEMENT :

M ^{me} Séverine LEPLUS	Directeur général, en présentiel
M. Bruno AGEZ	Commissaire aux comptes, en visioconférence
Mme Josette DEROUX	Représentant le Commissaire du gouvernement, en visioconférence
M ^{me} Coryse VANDECASTEELE	Représentant le Conseil départemental du Val-d'Oise, en visioconférence

SERVICES INTERNES VOH EN VISIOCONFERENCE :

M. CAVITTE, Mme POINLANE, M. CLAUDE, M. CARMIER, Mme BELHOUL

Objet : Délégation de compétences du Conseil d'Administration au Bureau et au Directeur général

Vu l'article R 421- 16 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu l'article R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2021 relatif à l'objet susvisé.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

➤ **DECIDE** de déléguer au Bureau :

- Les décisions relatives aux programmes de réservation foncière, d'aménagement, de construction, et de réhabilitation dans la limite de 10 M€ par projet ;
- Les décisions relatives aux actes de disposition dans la limite de 10 M€ ;
- L'autorisation à donner, selon le cas, au Président ou au Directeur général, d'ester en justice en application des articles R 421-17 ou R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

➤ **DECIDE** de déléguer au Directeur général :

- L'autorisation de souscription des emprunts pour les engagements de construction ou de réhabilitation inférieurs à 10 millions d'euros et délégués au Bureau et la réalisation des opérations utiles à leur gestion ;
- L'autorisation de recourir aux crédits de trésorerie ;
- L'autorisation de réaliser les opérations relatives au placement des fonds de l'Office.

Approuvé à la majorité

2 contre : M. Daniel Blanc, Mme Brigitte Charloreaux

3 abstentions : Mme Nadia Metref, Mme Josette Béguin, Mme Sandra Yakowenko

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**



Marie-Christine CAVECCHI